PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

DES ARRONDISSEMENTS

Montréal

TABLE DES MATIÈRES

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012 DES ARRONDISSEMENTS

- Ahuntsic-Cartierville 1.1
- Anjou 2.1
- Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce 3.1
- Lachine 4.1
- LaSalle 5.1
- L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève 6.1
- Mercier–Hochelaga-Maisonneuve 7.1
- Montréal-Nord 8.1
- Outremont 9.1
- Pierrefonds-Roxboro 10.1
- Plateau-Mont-Royal 11.1
- Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles 12.1
- Rosemont–La Petite-Patrie 13.1
- Saint-Laurent 14.1
- Saint-Léonard 15.1
- Sud-Ouest 16.1
- Verdun 17.1
- Ville-Marie 18.1
- Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension 19.1

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l’article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d’arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l’arrondissement d’Ahunstic-Cartierville.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville prévoit réaliser en 2009 les projets suivants et y investir les montants indiqués :

- travaux de réfection routière dans différentes rues locales et collectrices, dont les rues Vianney (de Prieur à Fleury), Legendre (de Saint-Laurent à Henri-Julien), Louvain (de Millen à Châteaubriand), Millen (de Louvain à Legendre), Verville (d'Henri-Bourassa à Dazé), Prieur (de Meunier à Esplanade) et De Meulles (de Robert-Giffard à Louisbourg) (2,4 M$);
- travaux dans divers parcs de l'arrondissement, dont le chalet du parc Beauséjour et spécialement l'aménagement d'un terrain de soccer dans le parc des Hirondelles, en partenariat avec le Collège Regina Assumpta (2,2 M$);
- achat de véhicules pour la voirie et les parcs (2 M$);
- reconstruction des tremplins de la piscine Sophie-Barat (154,0 $);
- et, enfin, travaux dans certains bâtiments administratifs, spécialement dans le cadre de l'accessibilité universelle de l'édifice Albert-Dumouchel (372,0 $). Le financement relatif à l'accessibilité universelle provient de la Ville centrale.

Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville prévoit également les ajouts d'immobilisations suivants :

- finalisation des travaux d'éclairage et d'installation de mobilier urbain sur la promenade Fleury (87,0 $);
- poursuite de la construction du Complexe YMCA - Cartierville (725,0 $).

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010.

L'enveloppe totale pour le programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville sera de 10,7 M$, dont près de 2,2 M$ seront investis en 2010 et utilisés comme indiqué ci-dessous.

L'ensemble de ces investissements sera à la charge des contribuables de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Volet protection

Dans le cadre du programme de réfection routière, un investissement de 800,0 $ est prévu pour des travaux sur les voies collectrices du réseau local de l'arrondissement. En contrepartie, la Ville centrale, par le biais du Service des infrastructures, transport et environnement (SITE), pourrait investir une somme qui reste à déterminer pour ces travaux.

Une enveloppe de 120,0 $ sera affectée au réaménagement des parcs de l'arrondissement.

Un budget de 550,0 $ sera alloué pour le remplacement des véhicules municipaux dont la fin de la durée de vie utile est atteinte.

De plus, nous prévoyons investir un montant de 600,0 $ dans le cadre de projets de protection de nos bâtiments. Enfin, un montant de 100,0 $ sera investi pour l'achat de mobilier urbain (70,0 $) et d'équipements informatiques (30,0 $).

Volet développement

Aucun projet de développement n'est prévu pour 2010.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

En frais d'exploitation, une fois le Complexe YMCA - Cartierville sera opérationnel, nous estimons que la contribution de l'arrondissement sera d'environ 1,2 M$ par année. Cette contribution devra être assumée par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, à même sa dotation.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68056	Programme de gestion de la désuétude informatique	30,0	30,0	30,0	**90,0**	-	90,0
66056	Programme de protection des bâtiments	600,0	900,0	901,0	**2 401,0**	-	2 401,0
34224	Programme de réaménagement de parcs anciens	120,0	800,0	820,0	**1 740,0**	-	1 740,0
55733	Programme de réfection routière	800,0	1 800,0	1 800,0	**4 400,0**	-	4 400,0
57105	Programme de remplacement de mobilier urbain	70,0	70,0	70,0	**210,0**	-	210,0
68024	Programme de remplacement de véhicules	550,0	650,0	650,0	**1 850,0**	-	1 850,0
Total		**2 170,0**	**4 250,0**	**4 271,0**	**10 691,0**	**-**	**10 691,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement d'Anjou

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Anjou.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Volet protection

En 2009, l'arrondissement d'Anjou a procédé à la réfection du pavage d'une portion de l'avenue D'Allonnes ainsi que de la terrasse du Val-d'Anjou.

Des travaux majeurs de réfection de la piscine et des installations nautiques ont été amorcés au parc Roger-Rousseau. Ces travaux seront terminés en 2010.

Volet développement

L'arrondissement d'Anjou a complété les travaux de mise en place d'un nouveau terrain de soccer avec tapis synthétique au parc Roger-Rousseau, dans le secteur de la butte Jean-Desprez. Un chemin d'accès et une aire de stationnement ont également été aménagés.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

Pour l'année 2010, l'arrondissement d'Anjou prévoit axer son programme triennal d'immobilisations sur un volet particulier, soit celui des loisirs et de la culture. En effet, plus de 3 M$ sont déjà engagés pour la réfection et la mise à niveau des équipements et de la piscine du parc Roger-Rousseau.

Volet protection

Pour l'année 2010, l'arrondissement d'Anjou prévoit finaliser son programme de réfection routière, amorcé en 2009. Particulièrement, il s'agit des rues du Parcours et Bombardier. L'octroi tardif de ce contrat n'a pas permis d'exécuter tous les travaux prévus.

Un dépistage de raccordements croisés a été effectué, en partenariat avec la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGRSE) de la Ville centrale. Des travaux correctifs pourraient être amorcés en 2010.

Volet développement

L'arrondissement d'Anjou analysera l'opportunité de demander des propositions de projets concernant l'éventuelle construction d'un terrain de soccer intérieur.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement d'Anjou prévoit que certains investissements inscrits au PTI 2010-2012 comportent des impacts sur ses prochains budgets de fonctionnement, en particulier au niveau de l'entretien, mais ceux-ci seront compensés par l'ajout d'éléments d'actif (biens immobiliers) dans l'arrondissement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2009	2010	2011	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68509	Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	96,0	30,0	0,0	**126,0**	-	126,0
42227	Aménagement d'un terrain de soccer intérieur	56,0	50,0	0,0	**106,0**	-	106,0
32520	Aménagement d'une aire pour planches à roulettes	0,0	0,0	70,0	**70,0**	-	70,0
20031	Aménagement de parcs	400,0	0,0	1 650,0	**2 050,0**	-	2 050,0
40014	Construction d'une piscine et d'une pataugeoire au centre Roger-Rousseau	3 000,0	0,0	0,0	**3 000,0**	-	3 000,0
68709	Programme d'acquisition de petits équipements	410,0	31,0	20,0	**461,0**	-	461,0
34009	Programme d'amélioration des terrains de balles	0,0	0,0	275,0	**275,0**	-	275,0
69508	Programme de construction et de modification de conduits souterrains	0,0	400,0	0,0	**400,0**	-	400,0
59509	Programme de mise aux normes des feux de circulation	70,0	0,0	0,0	**70,0**	-	70,0
38509	Programme de protection de bâtiments culturels	0,0	150,0	275,0	**425,0**	-	425,0
66509	Programme de protection des bâtiments administratifs	0,0	15,0	40,0	**55,0**	-	55,0
42509	Programme de protection des bâtiments sportifs	50,0	156,0	420,0	**626,0**	-	626,0
34909	Programme de réaménagement de parcs anciens	130,0	880,0	460,0	**1 470,0**	-	1 470,0
67509	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	150,0	525,0	250,0	**925,0**	-	925,0
55510	Programme de réfection routière	140,0	2 611,0	2 246,0	**4 997,0**	-	4 997,0
68609	Programme de remplacement de véhicules	200,0	300,0	288,0	**788,0**	-	788,0
Total		**4 702,0**	**5 148,0**	**5 994,0**	**15 844,0**	**-**	**15 844,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Volet protection

En 2009, l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a investi des sommes importantes dans ses parcs, soit 800,0 $ pour la réfection des terrains de tennis et de basket-ball au parc de Kent, plus de 1 M$ pour le remplacement du revêtement synthétique du terrain de soccer au parc de Kent et plus de 1 M$ pour le réaménagement des aires de jeux et l'achat de modules de jeux ou jeux d'eau dans les parcs Dunkerque, de Kent, Notre-Dame-de-Grâce et George-Saint-Pierre.

Les rénovations du chalet du parc Gilbert-Layton ont demandé un investissement de l'ordre de 700,0 $. Ajoutons encore le réaménagement de la zone nord-ouest du parc Notre-Dame-de-Grâce pour 300,0 $.

Volet développement

Les travaux de construction du nouveau complexe sportif et communautaire Benny ont débuté, et des dépenses de plus de 1,3 M$ ont été réalisées.

L'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a également procédé au remplacement de 27 véhicules de sa flotte, pour une valeur de 2,3 M$, et à la réfection de 8 tronçons de rues, pour une somme de 2,3 M$.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En 2010, un montant d'investissement net de 6,2 M$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables pour le même montant, sera alloué dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Volet protection

Concernant la protection de son actif, 300,0 $ seront consacrés à la rénovation de l'aire de service de la bibliothèque Côte-des-Neiges.

Un montant de 220,0 $ sera consacré à la rénovation de la piscine du centre sportif Côte-des-Neiges et 106,0 $, au remplacement de mobilier urbain.

Enfin, 1,9 M$ seront consacrés à son réseau routier en mettant l'accent sur les tronçons prioritaires et 1 M$, au maintien de son parc de véhicules.

Volet développement

Les travaux de construction du complexe sportif et communautaire Benny ont commencé en 2009, mais seront réalisés principalement en 2010 et 2011. Il s'agit d'un projet de 15 M$, avec la participation de la Ville centrale et du gouvernement du Québec. L'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce prévoit un budget de plus de 1,7 M$ en 2010 pour ce projet.

Un second projet d'importance, soit la construction d'une nouvelle bibliothèque dans le secteur de Notre-Dame-de-Grâce, débutera en 2010 pour se terminer à la fin de 2012. Ce projet de 21 M$ sera réalisé avec la participation de la Ville centrale et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Un budget de 900,0 $ est prévu à cette fin en 2010 par l'arrondissement.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce prévoit que les investissements du PTI 2010-2012 auront un impact sur le budget de fonctionnement, à la suite de la réalisation du nouveau complexe sportif et communautaire Benny et de la construction de la nouvelle bibliothèque dans le secteur de Notre-Dame-de-Grâce.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
30099	Construction d'une bibliothèque	900,0	2 000,0	1 700,0	**4 600,0**	206,0	4 806,0
42400	Construction du complexe sportif et communautaire Benny	1 750,0	1 450,0	-	**3 200,0**	-	3 200,0
55037	Programme de mise aux normes des feux de circulation	-	-	1 000,0	**1 000,0**	-	1 000,0
67851	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	520,0	-	-	**520,0**	2 050,0	2 570,0
55734	Programme de réfection routière	1 900,0	1 750,0	2 000,0	**5 650,0**	2 000,0	7 650,0
57101	Programme de remplacement de mobilier urbain	106,0	-	-	**106,0**	-	106,0
68027	Programme de remplacement de véhicules	1 033,0	1 009,0	1 009,0	**3 051,0**	1 033,0	4 084,0
55744	Programme de réparations mineures de trottoirs (2012)	-	-	500,0	**500,0**	-	500,0
Total		**6 209,0**	**6 209,0**	**6 209,0**	**18 627,0**	**5 289,0**	**23 916,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de Lachine

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Lachine.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Pour l'année 2009, le programme d'investissement de l'arrondissement de Lachine prévoyait des dépenses de 4 M$.

La réfection routière et l'installation de mobilier d'éclairage par l'arrondissement ainsi que l'amélioration des grandes voies de circulation par la Ville centrale ont constitué, au chapitre de la voirie, des investissements importants.

La mise à niveau de parcs et d'espaces verts ainsi que la reconstruction de la piscine Kirkland et la mise à niveau de son chalet ont constitué des investissements majeurs pour l'arrondissement de Lachine.

Enfin, les autres dépenses qui ont été réalisées dans l'arrondissement de Lachine sont la réfection de bâtiments, l'achat de véhicules ainsi que l'acquisition d'équipements informatiques.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En 2010, l'arrondissement de Lachine prévoit investir un montant net de 5 M$ pour réaliser ses projets d'immobilisations.

Volet protection

Des travaux de resurfaçage, incluant les trottoirs et les bordures, ainsi que le remplacement de structures d'éclairage seront effectués, pour un montant de 2,1 M$. L'arrondissement de Lachine considère que la qualité de son réseau routier doit demeurer sa principale préoccupation.

Le budget affecté à la réfection des bâtiments se voit attribuer un montant de 600,0 $, principalement pour la mise aux normes des bâtiments et la réfection des parements extérieurs.

De plus, afin de maintenir la flotte de véhicules à niveau, une somme de 900,0 $ doit y être consacrée.

Volet développement

La mise à niveau des appareils de jeux et l'aménagement des parcs se voient attribuer un budget de 550,0 $, dont 50,0 $ pour le mobilier urbain.

Il est important de souligner qu'en 2010, un projet d'envergure prendra son envol, soit l'agrandissement de la bibliothèque Saul-Bellow. En effet, une somme de 750,0 $ est prévue en 2010, pour un engagement total de 2,5 M$ au programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de l'arrondissement de Lachine.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement de Lachine prévoit que les investissements du PTI 2010-2012 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement, si ce n'est une réduction des frais d'entretien de certains éléments de son actif.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
57517	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	400,0	-	-	**400,0**	-	400,0
68517	Programme de gestion de la désuétude informatique	100,0	50,0	50,0	**200,0**	-	200,0
32517	Programme de réaménagement de parcs anciens	550,0	250,0	250,0	**1 050,0**	-	1 050,0
42517	Programme de réfection des bâtiments sportifs et communautaires	1 350,0	1 850,0	100,0	**3 300,0**	-	3 300,0
55717	Programme de réfection routière	1 700,0	450,0	400,0	**2 550,0**	-	2 550,0
68017	Programme de remplacement de véhicules	900,0	300,0	185,0	**1 385,0**	-	1 385,0
Total		**5 000,0**	**2 900,0**	**985,0**	**8 885,0**	**-**	**8 885,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de LaSalle

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de LaSalle.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

En 2009, le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de LaSalle représentait des investissements de 5,1 M$. Parce qu'il s'agit toujours de la grande priorité des LaSallois, l'arrondissement de LaSalle a consacré la plus grande part de cette somme, soit 2,6 M$, à la réfection de ses rues et trottoirs.

De plus, 982,0 $ ont été injectés dans l'amélioration continue des parcs, 500,0 $ dans le programme d'achat de véhicules, 150,0 $ dans la mise à niveau des systèmes informatiques et 450,0 $ dans la poursuite des travaux de changement de l'éclairage de rue, pour une lumière plus blanche et écoénergétique.

Enfin, l'arrondissement a réservé 450,0 $ de son PTI 2009 à titre de participation à l'aménagement, par la Ville centrale, de l'écocentre de LaSalle, le tout premier à accueillir également les industries, dont les travaux sont en cours et qui ouvrira en 2010.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

Le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de LaSalle prévoit des dépenses nettes de 5,1 M$, dont une bonne part sera consacrée au renouvellement du matériel roulant, à l'efficacité des télécommunications et au maintien d'équipements collectifs prisés par les citoyens.

Ainsi, 1,4 M$ ira à l'achat de véhicules, principalement pour remplacer quatre souffleuses et trois tracteurs-chargeurs, alors que 420,0 $ seront investis dans l'installation de liens de fibre optique entre les bâtiments municipaux et dans la migration vers la téléphonie IP.

En 2010, l'arrondissement de LaSalle consacrera 1 M$ à la réfection des bâtiments et au réaménagement de parcs, dont 400,0 $ seront injectés dans la réfection du chalet et de la piscine du parc Ouellette et 200,0 $, dans l'amélioration continue des parcs. Un montant de 450,0 $ sera consacré au programme d'amélioration du mobilier d'éclairage.

Enfin, l'arrondissement de LaSalle réserve 1,7 M$ de son PTI à la réfection des rues et des trottoirs.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
55709	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	450,0	450,0	-	**900,0**		900,0
68160	Programme de gestion de la désuétude informatique	570,0	150,0	150,0	**870,0**		870,0
34210	Programme de réaménagement de parcs anciens	500,0	500,0	500,0	**1 500,0**		1 500,0
56700	Programme de réfection de bâtiments	680,0	750,0	750,0	**2 180,0**		2 180,0
55700	Programme de réfection routière	1 712,0	1 882,0	2 332,0	**5 926,0**		5 926,0
68018	Programme de remplacement de véhicules	1 400,0	1 400,0	1 400,0	**4 200,0**		4 200,0
Total		**5 312,0**	**5 132,0**	**5 132,0**	**15 576,0**	**-**	**15 576,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l’article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d’arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l’arrondissement de L’Île-Bizard–Sainte-Geneviève.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève prévoit terminer en 2009 la réalisation des projets suivants et y investir les montants indiqués : remplacement de bandes de patinoires (100,0 $), réfection de trottoirs et de bordures (100,0 $), réfection routière du chemin Bord du Lac entre Fournier et Wilson (725,0 $) et, en partie, de la rue Pierre-Boileau (575,0 $) et achat de véhicules (442,0 $).

Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève prévoit également un réaménagement du parc Robert-Sauvé (735,0 $, dont 335,0 $ du fonds de soutien aux installations sportives municipales). Ce réaménagement majeur inclura notamment un terrain de mini-soccer.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En 2010, 3,2 M$ seront alloués dans le cadre du programme d'investissement de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.

Volet protection

Une enveloppe de 545,0 $ sera affectée au réaménagement des parcs de l'arrondissement.

Des investissements de 1,9 M$ sont prévus dans le cadre du programme de réfection routière. De ce montant, 600,0 $ sont prévus pour la rue Pierre-Boileau et 700,0 $, pour la terrasse Pagé.

Pour la modernisation des véhicules, un montant de 405,0 $ sera investi.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement prévoit que les investissements du programme triennal d'immobilisations 2010-2012 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68606	Programme de développement informatique	50,0	50,0	50,0	**150,0**	-	150,0
34506	Programme de réaménagement de parcs anciens	545,0	385,0	210,0	**1 140,0**	-	1 140,0
44506	Programme de réfection des bâtiments administratifs	210,0	120,0	-	**330,0**	-	330,0
42506	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	100,0	35,0	35,0	**170,0**	-	170,0
55706	Programme de réfection routière	1 900,0	1 160,0	1 660,0	**4 720,0**	-	4 720,0
68506	Programme de remplacement de véhicules	405,0	465,0	217,0	**1 087,0**	-	1 087,0
Total		**3 210,0**	**2 215,0**	**2 172,0**	**7 597,0**	**-**	**7 597,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Au budget d'investissement original de 10,1 M$ prévu pour 2009, s'est ajouté un montant de 16,7 M$ provenant du report des sommes non dépensées des budgets antérieurs, pour un budget révisé de 26,8 M$. Nous prévoyons dépenser, pour l'année 2009, une somme de 11,9 M$. Celle-ci est répartie comme suit :

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a investi un montant de 11 M$ afin de réaliser les projets suivants :

- un investissement de 2,2 M$ pour divers travaux dans les parcs :
  - réaménagement au parc Saint-Victor;
  - réaménagement au parc Beauclerk;
  - réaménagement au parc Hochelaga;
  - réaménagement au parc Thomas-Chapais;

- une somme de 3,6 M$ a été octroyée au programme de réfection routière, incluant des travaux majeurs dans des rues telles que Bourbonnière, Beaubien, De Jumonville, Cadillac, Carignan, Haig, Souligny et plusieurs autres. Ces travaux vont de la simple réhabilitation de la surface de roulement à, dans certains cas précis, la réfection de trottoirs et la réparation de puisards et de puits d'accès;

- un montant de 3,1 M$ a été dépensé pour la protection des immeubles :
  - travaux majeurs de réfection de la toiture et de la verrière, à la piscine Hochelaga;
  - construction d'un nouveau chalet, au parc Thomas-Chapais;
  - travaux de sécurisation et construction d'un espace d'entreposage, à la cour de voirie Dickson;
  - travaux de solidification des colonnes, au Centre Pierre-Charbonneau;
  - travaux à l'aréna Clément-Jetté;
  - travaux de réfection des lucarnes, à l'édifice du Centre culturel et sportif de l'Est (CCSE Maisonneuve);

- une somme de 1,4 M$ a été allouée pour le remplacement des véhicules et remédier au vieillissement de la flotte;

- une somme de 300,0 $ a été dépensée pour l'acquisition d'éléments de l'actif capitalisable et une autre de 200,0 $ a été investie dans le programme des mesures d'apaisement de la circulation.

Volet développement

Sur le plan du développement, une somme de 900,0 $ a été consentie pour :

- la construction d'un chalet satellite, au parc Thomas-Chapais (100,0 $);
- le lien vert - tronçon 5 (100,0 $);
- le prolongement de la rue Ontario, depuis Dickson vers l'est (100,0 $);
- l'acquisition de terrains – place Valois (600,0 $).

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En 2010, l'enveloppe budgétaire de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve au programme triennal d'immobilisations 2010-2012 prévoit un montant d'investissement net de 8,3 M$ correspondant à des emprunts à la charge des contribuables.

Volet protection

Des investissements de 1,8 M$ sont prévus au programme de réfection routière afin d'améliorer le réseau routier de l'arrondissement.

Une enveloppe de 1 M$ sera affectée au réaménagement des parcs de l'arrondissement. Cette somme servira notamment à la réfection des parcs Louis-Riel, Saint-Aloysius, Lalancette, Champêtre et Liébert.

Au chapitre du programme de réfection des bâtiments, une somme de 2,4 M$ sera investie. À l'aide de ce budget, plusieurs travaux seront entrepris, dont la réfection des toitures des chalets des parcs Jean-Amyot, Pierre-Bédard, Beauclerk et Préfontaine (1,1 M$) et la réfection du pavillon des baigneurs de la piscine Taillon. Ce dernier projet, dont le coût total est de 4 M$, sera financé par l'arrondissement pour un montant de 1,3 M$. Nous allons aussi poursuivre les travaux budgétés en 2009 pour la réfection de la maçonnerie et de la toiture de la piscine Édouard-Montpetit, la réfection du chalet du parc Lalancette et l'enlèvement de l'amiante du Centre Pierre-Charbonneau.

Aussi, un montant de 800,0 $ permettra de remplacer les véhicules municipaux ayant atteint la fin de leur durée de vie utile.

Également, dans le volet de protection, une somme de 100,0 $ sera investie dans le programme de la gestion de la désuétude informatique (50,0 $) et le programme d'apaisement de la circulation (50,0 $).

Volet développement

L'arrondissement a réservé une somme de 2,1 M$ pour le volet de développement. De ce montant, une somme de 1,2 M$ pour la dotation d'installations sportives servira au financement de la construction du centre récréo-sportif Mercier-Est, et une somme de 940,0 $ sera destinée aux projets de développement résidentiel Louis-Hippolyte Lafontaine (du Trianon d'Anne-Hébert à Sherbrooke).

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les investissements de 2010-2012 n'auront pas d'impact sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
55001	Développement résidentiel - site Louis-H. Lafontaine	940,0	750,0	-	**1 690,0**		1 690,0
68723	Programme d'acquisition de petits équipements	50,0	150,0	200,0	**400,0**		400,0
59055	Programme d'apaisement de la circulation	50,0	-	-	**50,0**		50,0
40004	Programme de dotation d'installations sportives	1 200,0	1 190,0	-	**2 390,0**		2 390,0
68074	Programme de gestion de la désuétude informatique	50,0	50,0	50,0	**150,0**		150,0
66055	Programme de protection de bâtiments	2 450,0	1 760,0	2 500,0	**6 710,0**		6 710,0
34223	Programme de réaménagement de parcs anciens	1 000,0	1 000,0	1 500,0	**3 500,0**		3 500,0
55729	Programme de réfection routière	1 825,0	1 625,0	2 447,0	**5 897,0**		5 897,0
68023	Programme de remplacement de véhicules	761,0	761,0	1 261,0	**2 783,0**		2 783,0
45123	Programme de revitalisation urbaine intégrée	-	250,0	-	**250,0**		250,0
Total		**8 326,0**	**7 536,0**	**7 958,0**	**23 820,0**	**-**	**23 820,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de Montréal-Nord

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Montréal-Nord.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement de Montréal-Nord prévoit réaliser en 2009 les projets suivants et y investir les montants indiqués : travaux de réfection routière (3,8 M$), reconstruction du chalet de parc dans le parc Saint-Laurent (5 M$), aménagement du parc Aimé-Léonard (200,0 $), aménagement du parc Henri-Bourassa (1,3 M$), aménagement du parc Monty (600,0 $), aménagement d'une patinoire extérieure au parc Le Carignan (200,0 $), honoraires professionnels pour la mise à niveau de l'aréna Henri-Bourassa (300,0 $) et, enfin, achat de véhicules lourds pour la voirie (600,0 $).

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En 2010, un montant d'investissement net de 4,9 M$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 4,6 M$, sera alloué pour le programme d'investissement de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Volet protection

Des investissements de 3 M$ sont prévus pour le programme de réfection routière, dont 2 M$ pour des travaux de réhabilitation des rues locales et des trottoirs et 1 M$ pour les rues collectrices.

Une enveloppe de 700,0 $ sera affectée au réaménagement des parcs de l'arrondissement.

Un montant de 500,0 $ est prévu pour réaliser divers travaux dans les bâtiments sportifs et culturels de l'arrondissement.

Enfin, un montant de 300,0 $ permettra de remplacer les véhicules municipaux ayant atteint la fin de leur durée de vie.

Volet développement

Dans le cadre de son plan d'affaires, l'arrondissement de Montréal-Nord a réservé 300,0 $ reliés à des travaux d'aménagement d'une place publique située près de l'école Calixa-Lavallée.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets inscrits au PTI 2010-2012 ne généreront pas de frais additionnels.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
22010	Programme d'infrastructures dans les zones industrielles	100,0	-	-	**100,0**	-	100,0
42316	Programme de protection des bâtiments sportifs	500,0	500,0	-	**1 000,0**	-	1 000,0
34616	Programme de réaménagement de parcs anciens	700,0	700,0	600,0	**2 000,0**	-	2 000,0
55891	Programme de réaménagement de rues	250,0	250,0	-	**500,0**	-	500,0
55716	Programme de réfection routière	3 000,0	3 000,0	3 000,0	**9 000,0**	-	9 000,0
68016	Programme de remplacement de véhicules	300,0	200,0	-	**500,0**	-	500,0
Total		**4 850,0**	**4 650,0**	**3 600,0**	**13 100,0**	**-**	**13 100,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement d'Outremont

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Outremont.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement d'Outremont prévoit réaliser en 2009 les projets suivants et y investir les montants indiqués :

- travaux de réfection routière pour le programme local de réfection routière, en collaboration avec le Service des infrastructures, transport et environnement (SITE) de la Ville centrale (400,0 $);
- travaux de réfection routière visant l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation sur l'avenue de L'Épée (75,0 $);
- travaux d'aménagement du nouveau parc Irma-LeVasseur (150,0 $);
- travaux de réfection dans l'immeuble du théâtre Outremont, tels des travaux de démantèlement et de mise aux rebuts de l'isolation existante, des travaux d'isolation des conduits de ventilation, des travaux pour favoriser l'égouttement de l'eau ainsi que l'installation de garde-fous, de chutes à déchets et de conteneurs à déchets (260,0 $).

Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement d'Outremont prévoit les ajouts d'immobilisations suivants : achat de deux véhicules hybrides pour la sécurité publique (140,0 $) et d'un véhicule-aspirateur pour le Service des travaux publics (62,0 $).

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En 2010, un montant d'investissement de 1,9 M$ sera alloué pour le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement d'Outremont.

Volet protection

Des investissements de 899,0 $ sont prévus dans le programme de réfection routière pour des travaux de planage et de revêtement de la chaussée, dans le district Joseph-Beaubien.

Une enveloppe de 520,0 $ sera affectée au réaménagement des parcs de l'arrondissement. Des travaux de rénovation de 400,0 $ seront effectués à divers bâtiments.

Enfin, un montant de 145,0 $ permettra de remplacer les véhicules municipaux ayant atteint la fin de leur durée de vie.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement d'Outremont prévoit que les investissements du PTI 2010-2012 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68115	Programme d'acquisition de petits équipements	-	30,0	30,0	**60,0**	-	60,0
34100	Programme d'amélioration des aires de jeux	520,0	150,0	200,0	**870,0**	-	870,0
68070	Programme de gestion de la désuétude informatique	10,0	10,0	10,0	**30,0**	-	30,0
66040	Programme de protection des bâtiments administratifs	400,0	450,0	560,0	**1 410,0**	-	1 410,0
55705	Programme de réfection routière	899,0	1 167,0	1 000,0	**3 066,0**	-	3 066,0
68005	Programme de remplacement de véhicules	145,0	45,0	100,0	**290,0**	-	290,0
Total		**1 974,0**	**1 852,0**	**1 900,0**	**5 726,0**	**-**	**5 726,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro prévoit réaliser, en 2009, les projets suivants et y investir les montants indiqués : travaux de réfection routière, incluant des travaux majeurs sur les boulevards Gouin et Lalande, les rues 1re Avenue Nord, 9e Avenue et 19e Avenue, ainsi que du recouvrement de pavage sur diverses rues (2,2 M$); travaux dans divers parcs existants (1,3 M$); achat de véhicules (800,0 $); et, enfin, travaux de réfection de divers immeubles (1,3 M$).

Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro prévoit également l'ajout de l'immobilisation suivante : l'aménagement d'un parc sur le contour du lac Héritage-sur-le-lac (1 M$).

Dans le cadre des projets domiciliaires financés par les promoteurs, des investissements de 1,9 M$ ont été réalisés au chapitre des infrastructures relatives aux services municipaux. En appui à ces investissements, un montant de 700,0 $ a été financé au moyen du programme d'infrastructures nécessaires au développement immobilier, du Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine (SMVTP) de la Ville centrale.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En 2010, un montant d'investissement de 9,6 M$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 6,6 M$, sera alloué dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Volet protection

Des investissements de 1,4 M$ sont prévus dans le cadre du programme de réfection routière, de 800,0 $ pour des travaux dans divers parcs existants et de 100,0 $ pour du mobilier urbain et de la signalisation. Un montant de 100,0 $ est prévu pour remédier à la désuétude informatique.

Des travaux de rénovation aux bâtiments municipaux seront effectués au coût de 2,5 M$, principalement la réfection de l'édifice des Travaux publics, et enfin, un montant de 1 M$ permettra de remplacer les véhicules municipaux ayant atteint la fin de leur durée de vie.

Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro prévoit également les ajouts d'immobilisations suivants : procéder à la préparation des plans et devis pour la construction d'un pavillon de soccer au parc Grier; l'aménagement de nouveaux parcs dans les nouveaux secteurs domiciliaires (125,0 $); et le début des plans et devis pour la construction d'un agrandissement de la bibliothèque (600,0 $).

En terminant, la construction de nouvelles infrastructures résidentielles sera réalisée grâce à l'apport de 3 M$ de promoteurs immobiliers; un montant de 200,0 $ pourrait aussi provenir du programme d'infrastructures nécessaires au développement immobilier de la Ville centrale.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les impacts inscrits au PTI 2010 généreront, entre autres, des frais additionnels occasionnés par l'entretien. Nouvelles rues liées au projet de développement résidentiel : 200,0 $ par an; nouveaux parcs dans les projets résidentiels : 10 M$ par an.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
32513	Aménagement de nouveaux parcs locaux	125,0	200,0	200,0	**525,0**		525,0
16513	Développement résidentiel - construction d'infrastructures	3 000,0	3 000,0	5 000,0	**11 000,0**		11 000,0
55813	Installation de mobilier urbain - signalisation et éléments décoratifs	100,0	100,0	100,0	**300,0**		300,0
30013	Programme de construction et d'agrandissement des bâtiments culturels, communautaires et/ou bibliothèques	600,0	1 500,0	1 000,0	**3 100,0**		3 100,0
68513	Programme de gestion de la désuétude des systèmes informatiques et de communication	100,0	50,0	50,0	**200,0**		200,0
66513	Programme de protection des bâtiments administratifs	2 500,0	500,0	300,0	**3 300,0**		3 300,0
34513	Programme de réaménagement de parcs anciens	800,0	1 000,0	365,0	**2 165,0**		2 165,0
55713	Programme de réfection routière	1 400,0	2 000,0	300,0	**3 700,0**		3 700,0
68013	Programme de remplacement de véhicules	1 000,0	1 000,0	300,0	**2 300,0**		2 300,0
Total		**9 625,0**	**9 350,0**	**7 615,0**	**26 590,0**	**-**	**26 590,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

L'enveloppe autorisée d'investissements nets de 8,6 M$ allouée au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a permis, entre autres, la réalisation des projets suivants.

Volet protection

- Le début des travaux de mise aux normes de la piscine et du pavillon des baigneurs du parc Sir-Wilfrid-Laurier.
- La fin du réaménagement du parc Saint-Michel, avec l'installation d'éclairage, et du parc Saint-Pierre-Claver, avec l'installation de jeux d'eau.
- L'implantation de mesures d'apaisement et de contrôle de la circulation dans les rues de l'arrondissement; mentionnons les dos d'âne installés dans les rues Parthenais, des Érables, terrasse Mercure, Fullum, Marie-Anne, Marquette, Gilford et Chapleau ainsi que les saillies sur la rue Gilford, coin Chambord et Marquette.
- Le remplacement de certains équipements motorisés utilisés pour les activités de nettoyage, d'entretien des espaces verts ou de déneigement et l'acquisition de deux véhicules électriques (Zenn et Nemo).
- L'amélioration du réseau local de chaussée et de trottoirs, dans le cadre du programme de réfection routière sur diverses rues, dont les rues Gilford, Marquette et Fabre.
- L'installation de stèles de signalisation active sur le boulevard Saint-Joseph, près de l'école Paul-Bruchési.
- La sécurisation des intersections par le dégagement de 5 mètres autour de plusieurs écoles et sur diverses rues (près d'une soixantaine d'intersections).
- La fin de la réfection de la climatisation de la maison de la culture Mont-Royal et la réfection des toitures du Centre Laurier et d'une partie du garage de la cour de services Marie-Anne – De Bullion.
- À ces réalisations, il faut aussi ajouter les investissements de la Ville centrale, notamment, pour la réfection de la chaussée et des trottoirs sur les rues Laurier, Rachel et Clark ainsi que pour l'acquisition de trois (3) appareils de déblaiement de trottoirs pour le déneigement.

Volet développement

- La rétention de services professionnels en vue de produire des plans et devis pour des travaux d'infrastructures sur la rue Saint-Viateur, relativement à la requalification du secteur Maguire et du Carmel.
- Le début des démarches en vue de l'acquisition du terrain adjacent au Monastère du Très-Saint-Sacrement, puis de l'implantation d'un centre agissant comme pôle culturel, communautaire et civique.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En tenant compte du montant d'investissements nets de 5,6 M$ alloué au programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, voici les principaux projets retenus.

Volet protection

- Poursuite du programme de réfection des infrastructures routières et du plan de déplacement urbain.
- Aménagement général et mise aux normes de divers parcs.
- Poursuite du réaménagement de la piscine Laurier.
- Remplacement d'équipements motorisés utilisés pour les activités de voirie, de propreté et d'entretien des espaces verts.
- Réfection de la structure de l'aréna Mont-Royal pour faire suite à une analyse technique.
- Réfection de la toiture du chalet du parc Baldwin.
- Éclairage de l'avenue du Mont-Royal.

Volet développement

- Rétention de services professionnels en vue de produire les plans et devis pour les travaux d'infrastructures relatifs à la requalification du secteur Maguire et du Carmel.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal prévoit que les investissements du PTI 2010-2012 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
36030	Développement d'un pôle culturel, communautaire et civique	1,0	-	-	**1,0**	3 344,0	3 345,0
66180	Programme de protection des bâtiments	179,0	-	2,0	**181,0**	874,0	1 055,0
42307	Programme de protection des bâtiments sportifs	1 240,0	-	2,0	**1 242,0**	5 220,0	6 462,0
34222	Programme de réaménagement de parcs	845,0	750,0	-	**1 595,0**	-	1 595,0
28004	Programme de réfection et de réaménagement des artères commerciales	150,0	-	-	**150,0**	-	150,0
50020	Programme de réaménagement des infrastructures	4,0	-	-	**4,0**	-	4,0
55735	Programme de réfection routière	1 962,0	1 500,0	1 001,0	**4 463,0**	-	4 463,0
68022	Programme de remplacement d'équipements motorisés	1 000,0	1 000,0	-	**2 000,0**	-	2 000,0
66183	Secteur Maguire et du Carmel - requalification	200,0	100,0	200,0	**500,0**	1 550,0	2 050,0
Total		**5 581,0**	**3 350,0**	**1 205,0**	**10 136,0**	**10 988,0**	**21 124,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles a réalisé en 2009 les projets suivants : travaux de réfection routière et de réaménagement de rues (3,3 M$), dont 1,4 M$ pour les rues en macadam, réaménagement de parcs, d'aires de jeux et d'installations sportives dans les parcs (2,1 M$), dont 500,0 $ pour le parc Clémentine-De La Rousselière. Également, des investissements ont été faits dans l'achat de véhicules (1,4 M$).

Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles a procédé à l'aménagement de parcs (500,0 $), à des travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels (400,0 $) et à des travaux de réfection au Centre récréatif de Rivière-des-Prairies (300,0 $).

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

Le montant total du programme triennal d'immobilisations 2010-2012 s'élève à 23,9 M$, dont 8,3 M$ en 2010. Ce programme vise principalement la protection des éléments de l'actif de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et la mise aux normes des installations communautaires et sportives de l'arrondissement.

Volet protection

Près de 88 % des investissements de l'année 2010 (7,3 M$) seront consacrés à la protection des éléments de l'actif. Près de 4,6 M$ seront consacrés au réaménagement de rues et à la réfection routière, dont 1,4 M$ pour les rues en macadam.

Il est prévu également, au budget de 2010, la réfection des centres de loisirs et communautaires, pour un montant de 1,6 M$.

Volet développement

Plus de 12 % des investissements de l'année 2010 (1 M$) seront consacrés au développement de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Ainsi, il est prévu en 2010 des investissements de 900,0 $ dans le programme de dotation d'installations sportives aux parcs Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Maria-Goretti.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets inscrits au programme triennal d'immobilisations 2010-2012 généreront des frais additionnels, occasionnés notamment par les nouveaux équipements ou installations dans les parcs ou centres de loisirs et communautaires (énergie), qui seront absorbés lors de leur mise en opération par le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
30056	Mise en valeur du vieux Pointe-aux-Trembles	-	-	1 500,0	**1 500,0**	-	1 500,0
34123	Programme d'amélioration des aires de jeux	-	-	1 060,0	**1 060,0**	-	1 060,0
34019	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	-	400,0	80,0	**480,0**	-	480,0
32019	Programme d'aménagement de parcs	95,0	-	2 000,0	**2 095,0**	-	2 095,0
40010	Programme de dotation d'installations sportives	938,0	-	-	**938,0**	-	938,0
68073	Programme de gestion de la désuétude informatique	25,0	-	-	**25,0**	-	25,0
66178	Programme de protection des cours de service	-	981,0	132,0	**1 113,0**	-	1 113,0
34219	Programme de réaménagement de parcs anciens	-	75,0	1 105,0	**1 180,0**	-	1 180,0
55892	Programme de réaménagement de rues	4 574,0	1 825,0	1 783,0	**8 182,0**	1 400,0	9 582,0
34126	Programme de réaménagement des terrains de soccer et de tennis	-	-	500,0	**500,0**	-	500,0
42202	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	1 565,0	850,0	2 745,0	**5 160,0**	-	5 160,0
55731	Programme de réfection routière	600,0	-	-	**600,0**	-	600,0
68019	Programme de remplacement de véhicules	550,0	-	-	**550,0**	-	550,0
16004	Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels	-	590,0	-	**590,0**	-	590,0
Total		**8 347,0**	**4 721,0**	**10 905,0**	**23 973,0**	**1 400,0**	**25 373,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l’article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d’arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l’arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a pu compter sur un budget d'immobilisations de près 7,9 M$ en 2009 afin de pourvoir à la préservation et à la mise en valeur des éléments de l'actif relevant de sa compétence.

Volet protection

Cette année 2009 fut l'année du début des travaux de rénovation générale du garage municipal situé au 1620, rue des Carrières. Ce projet de transformation s'est concrétisé grâce à l'octroi d'un contrat de construction de 2,4 M$, dont la valeur est assumée respectivement à 75 % par l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie (1,8 M$) et à la hauteur de 25 % par la Ville centrale (610,0 $).

Du côté de l'équipement sportif, le réaménagement de la piste d'athlétisme, la construction d'un chalet et l'installation de dispositifs d'éclairage au parc Étienne-Desmarteau ont nécessité des engagements budgétaires avoisinant les 3 M$. La réalisation de ce projet repose sur une entente intervenue entre la Ville centrale et le ministère québécois de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La contribution de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie s'est élevée à 486,0 $. Aussi, la reconstruction des surfaces et du dispositif d'éclairage des terrains de ballon-panier du parc Sainte-Bernadette a requis un apport financier d'environ 280,0 $.

L'exécution des chantiers dans le cadre du programme annuel de réfection routière 2009 permettra d'améliorer nombre de trottoirs et de chaussées de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. Des quelque 4,3 M$ consentis à cet effet, 600,0 $ furent réservés spécifiquement à la sécurisation des zones scolaires.

La poursuite du programme des aires de jeu a par ailleurs donné lieu à des travaux de mise aux normes dans les parcs Beaubien, Joseph-Paré et Saint-Jean-de-la-Croix. Ces interventions, à l'intention des familles de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, se sont chiffrées par des déboursés totalisant 542,0 $.

Volet développement

L'arrondissement procédera en 2010 au démarrage des travaux de reconversion du bâtiment municipal situé au 700, boulevard Rosemont, dans le but d'y aménager une nouvelle bibliothèque dans le quartier de La Petite-Patrie.

En amont de ce projet d'importance, l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie a lancé un concours d'architecture destiné à retenir les services professionnels nécessaires pour développer le concept architectural de la future bibliothèque Marc-Favreau. Cette initiative a entraîné des déboursés de 400,0 $ en termes d'honoraires pour 2009, qui sont venus se greffer à un investissement de l'ordre de 800,0 $ pour l'acquisition de livres et le traitement documentaire nécessaires à la constitution des collections de cette future installation culturelle.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

Le programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie consacrera plus de 8 M$ en 2010 dans le but de maintenir et d'améliorer les infrastructures municipales dans le territoire de l'arrondissement. Ces investissements se feront sans augmentation du compte de taxes des contribuables.

Volet protection

À long terme, l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie poursuivra ses efforts amorcés dans le domaine de la réfection des voies publiques se trouvant sous sa compétence. Un budget totalisant près de 3,7 M$ sera ainsi déployé pour l'exercice 2010, tant sur les rues locales que sur les rues collectrices. Au premier chef, la sécurité aux abords des écoles constitue une priorité d'intervention, et une enveloppe dépassant 1,1 M$ servira à mettre en place des dispositifs pour apaiser la circulation automobile dans pas moins de 24 zones scolaires.

Pour le bien-être des familles de nos quartiers, des travaux d'amélioration et de mise aux normes des aires de jeux seront entrepris dans les parcs Lafond et Saint-Jean-de-la-Croix, pour une dépense globale de 390,0 $. À cela s'ajoutent le projet de réfection du terrain de tennis Sainte-Bernadette et une intervention au parc Cité-Jardin, dans le cadre du programme de réaménagement des parcs existants de l'arrondissement. Ces actions impliqueront des engagements financiers de l'ordre de 400,0 $.

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie s'est par ailleurs doté de programmes de protection de son actif immobilier. Pour 2010, c'est une somme de près de 1,2 M$ qui servira à rénover et à mettre aux normes des équipements du centre Étienne-Desmarteau et du pavillon du parc Lafond. De telles initiatives structurantes sont rendues possibles par l'entremise d'une entente de partenariat permettant l'octroi d'une contribution de 800,0 $ du Fonds de soutien aux installations sportives municipales de la Ville centrale. De plus, les chalets des parcs Père-Marquette, Léon-Provencher et de la Louisiane bénéficieront d'un budget avoisinant 75,0 $ pour la réalisation de travaux d'aménagement et de réparation de toiture.

La gestion optimale d'une flotte de véhicules opérationnels exigera enfin une participation financière de 1,6 M$ en 2010 pour l'acquisition d'une dizaine de camions et autres équipements motorisés spécialisés, principalement destinés à l'exécution de travaux sur le domaine public.

Volet développement

La réalisation de projets significatifs se poursuivra en 2010 dans la continuité des engagements adoptés par le passé dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Il convient de souligner que l'arrondissement allouera près de 1,4 M$ en prévision de l'aménagement de la nouvelle bibliothèque Marc-Favreau, qui donnera le coup d'envoi des travaux de transformation et de récupération du pavillon administratif des anciens ateliers municipaux du boulevard Rosemont.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
32025	Aménagement de nouveaux parcs locaux	-	500,0	-	**500,0**	-	500,0
10000	Développement résidentiel - Angus	-	175,0	-	**175,0**	-	175,0
56098	Installation de compteurs d'eau	110,0	-	-	**110,0**	-	110,0
34425	Programme d'amélioration des aires de jeux	390,0	-	500,0	**890,0**	-	890,0
34025	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	200,0	-	-	**200,0**	-	200,0
40005	Programme de dotation d'installations sportives, communautaires et culturelles	1 410,0	865,0	425,0	**2 700,0**	-	2 700,0
42303	Programme de protection des bâtiments sportifs	370,0	2 151,0	2 496,0	**5 017,0**	-	5 017,0
34225	Programme de réaménagement de parcs anciens	200,0	-	500,0	**700,0**	-	700,0
67852	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	73,0	230,0	-	**303,0**	-	303,0
55732	Programme de réfection routière	3 668,0	2 500,0	2 500,0	**8 668,0**	-	8 668,0
68025	Programme de remplacement de véhicules	1 615,0	1 615,0	1 615,0	**4 845,0**	-	4 845,0
Total		**8 036,0**	**8 036,0**	**8 036,0**	**24 108,0**	**-**	**24 108,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de Saint-Laurent

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Saint-Laurent.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Plusieurs investissements ont été réalisés en 2009 dans le but d'assurer la protection des éléments de l'actif de l'arrondissement de Saint-Laurent et également dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens, entre autres, grâce au réaménagement de plusieurs parcs et chalets de parcs de l'arrondissement.

Volet protection

- Investissement de 5,3 M$ pour le réaménagement de plusieurs parcs de l'arrondissement de Saint-Laurent, dont les parcs Painter, Noël-Nord et Chamberland.
- Investissement de 3,8 M$ pour la mise aux normes des chalets des parcs Painter, Noël-Nord et Chamberland.
- Investissement de 1,4 M$ pour la réfection de la piscine du parc Painter, ainsi que de 642,0 $ pour terminer la réfection des piscines des parcs Bourbonnière et Noël-Nord.
- Investissement de 4,7 M$ pour la réfection d'infrastructures routières.
- Investissement de 1,3 M$ pour le maintien de la flotte de véhicules de l'arrondissement de Saint-Laurent.
- Investissement de 1,2 M$ pour la protection des bâtiments administratifs, incluant l'agrandissement des ateliers municipaux.

Volet développement

- Investissement de 2,8 M$ pour l'aménagement du parc Philippe-Laheurte et de ses espaces verts du secteur résidentiel Nouveau Saint-Laurent.
- Investissement initial de 1 M$ pour la construction d'une nouvelle bibliothèque.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

Le programme triennal d'immobilisations 2010-2012 totalise la somme de 25,1 M$. En 2010, un montant d'investissement net de 10,7 M$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables du même montant, sera alloué dans le programme d'investissement de l'arrondissement de Saint-Laurent.

Ces investissements s'inscrivent dans un processus basé sur la continuité et le développement et traduisent la volonté de l'arrondissement de Saint-Laurent de maintenir le niveau de la qualité de son actif, d'assurer la protection de ses infrastructures et d'améliorer la qualité de vie des citoyens en continuant de développer sa prestation de services de proximité.

Volet protection

Maintien de la qualité des infrastructures routières, protection des bâtiments et réfection de parcs

Dans un objectif d'assurer la pérennité de ses infrastructures, l'arrondissement de Saint-Laurent investira 700,0 $ pour des travaux de réfection de pavage en 2010 ainsi que 250,0 $ pour des travaux de réfection de trottoir.

Du côté des bâtiments, un investissement prévu de plus de 2,7 M$ sera alloué pour la poursuite du programme de réfection de chalets de parc, entrepris en 2009. Aux ateliers municipaux, des montants de 100,0 $ et 300,0 $ sont budgétés pour respectivement assurer la sécurité du bâtiment avec l'implantation d'un programme d'accès par carte magnétique et réaliser un agrandissement. Une somme de 583,0 $ sera aussi investie pour les mesures découlant du plan directeur des bâtiments issu de la planification stratégique.

Enfin, l'arrondissement de Saint-Laurent a prévu un investissement de 821,0 $ pour poursuivre son programme de remplacement des véhicules municipaux.

Volet développement

Augmentation du nombre de services de proximité

Dans un effort constant d'améliorer les services aux citoyens, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent a, encore cette année, la volonté de prioriser le développement de nouvelles installations. Dans cette optique, un projet de construction d'un nouveau complexe sportif multifonctionnel a été annoncé en septembre 2009, et l'arrondissement de Saint-Laurent a réservé une somme de 930,0 $ en 2010 à cette fin. La poursuite du projet de construction d'une nouvelle bibliothèque, avec l'étape des plans et devis qui s'amorce en 2010, nécessitera un investissement de l'ordre de 270,0 $.

Par ailleurs, toujours en lien avec son plan stratégique, l'arrondissement de Saint-Laurent s'est doté d'un plan directeur des parcs qui prévoit des investissements de près de 3 M$ pour les trois prochaines années, dont une somme de 2,4 M$ en 2010 pour l'aménagement de parcs.

Un investissement de 1 M$ sera aussi consenti pour les mesures découlant du plan de transport et de ce million, 300,0 $ seront réservés à la construction d'un passage à niveau pour les piétons, dans le secteur Montpellier.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets inscrits au PTI 2010-2012 généreront, entre autres, des frais additionnels, occasionnés par l'entretien de la nouvelle bibliothèque ainsi que par le nouveau complexe sportif multifonctionnel.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
32516	Aménagement de parcs - sites Mitchell et Jules-Poitras	250,0	-	-	**250,0**	-	250,0
32518	Aménagement du parc Philippe-Laheurte	1 000,0	-	-	**1 000,0**	-	1 000,0
30085	Construction d'un complexe sportif	4 251,0	17 735,0	17 735,0	**39 721,0**	-	39 721,0
30086	Construction d'une bibliothèque	6 451,0	10 585,0	13 229,0	**30 265,0**	-	30 265,0
11615	Développement résidentiel - projet Bois-Franc	400,0	500,0	400,0	**1 300,0**	1 600,0	2 900,0
30095	Mise aux normes des chalets de parc	2 750,0	-	-	**2 750,0**	-	2 750,0
68002	Programme d'acquisition de monuments historiques	1 350,0	-	-	**1 350,0**	-	1 350,0
68086	Programme de gestion de la désuétude informatique	130,0	130,0	130,0	**390,0**	-	390,0
30089	Programme de protection des bâtiments administratifs	1 708,0	1 956,0	1 054,0	**4 718,0**	12 514,0	17 232,0
32515	Programme de réaménagement de parcs anciens	1 351,0	525,0	600,0	**2 476,0**	500,0	2 976,0
44716	Programme de réfection des escaliers du passage piétonnier Isabey - 1, au-dessus de l'autoroute Côte-de-Liesse	250,0	-	-	**250,0**	-	250,0
55714	Programme de réfection routière	1 950,0	2 150,0	1 650,0	**5 750,0**	-	5 750,0
44715	Programme de remplacement de mobilier d'éclairage	42,0	50,0	50,0	**142,0**	-	142,0
68015	Programme de remplacement de véhicules	1 571,0	1 500,0	1 500,0	**4 571,0**	-	4 571,0
30083	Réhabilitation des artères commerciales	100,0	100,0	100,0	**300,0**	-	300,0
Total		**23 554,0**	**35 231,0**	**36 448,0**	**95 233,0**	**14 614,0**	**109 847,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de Saint-Léonard

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Saint-Léonard.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Volet protection

Comme le développement du territoire est presque complété, le volet protection s'avère toujours plus important dans les projets d'investissement de l'arrondissement de Saint-Léonard. Notre priorité est donc mise sur la préservation des acquis et le maintien des normes de qualité auxquelles les citoyens de l'arrondissement sont habitués. Un montant de 9,1 M$ a d'ailleurs été dédié à la protection des infrastructures et des équipements en 2009.

De ce montant, une somme de 5,1 M$ a été consacrée au programme de réfection routière, dont 4,2 M$ pour la réfection des rues locales et 859,0 $ pour la réfection des trottoirs.

Une somme de 650,0 $ a aussi été allouée au réaménagement des parcs et des terrains de jeux. De cette somme, un montant de 329,0 $ a été investi dans l'aménagement de terrains de soccer. Des investissements totalisant 971,0 $ ont été réalisés également pour la mise aux normes des bâtiments municipaux, dont 480,0 $ pour le remplacement des unités de climatisation à la bibliothèque, 188,0 $ pour la restauration des bandes de patinoires de l'aréna Martin-Brodeur, 125,0 $ pour la fourniture et l'installation d'un système de déshumidification à l'aréna Roberto-Luongo, 87,0 $ pour la dernière phase des travaux de remplacement des unités de climatisation et de chauffage aux ateliers municipaux et enfin 91,0 $ pour le remplacement d'équipements divers à l'aréna Martin-Brodeur et au pavillon Wilfrid-Bastien.

Par ailleurs, un montant de 2 M$ a été engagé pour remplacer des véhicules dont la fin de la durée de vie utile avait été atteinte et pour maintenir à niveau la flotte de l'arrondissement.

Une somme de 291,0 $ a été consacrée également à l'implantation d'un nouveau système téléphonique, ce qui doit générer des économies substantielles pour les prochains exercices budgétaires. Enfin, une somme de 103,0 $ a servi à l'acquisition de matériel et logiciels informatiques.

Volet développement

L'arrondissement de Saint-Léonard a poursuivi, en 2009, le développement des terrains du Domaine Chartier, au nord-est des boulevards Viau et des Grandes-Prairies, en investissant une somme de 301,0 $ dans les infrastructures routières.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En 2010, un montant d'investissement net de 9,7 M$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 3,4 M$, sera alloué pour le programme d'investissement de l'arrondissement. Une affectation de surplus de 4,3 M$ et une subvention de 2 M$, à recevoir du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, seront mises à contribution afin de financer l'investissement prévu.

Volet protection

Des investissements de 3 M$ dans le programme de réfection routière sont notamment prévus, et ce, en concordance avec la planification déjà approuvée.

Au chapitre des parcs et terrains de jeux, des investissements de 1,1 M$ doivent être réalisés. Le réaménagement des aires de jeux du parc Wilfrid-Bastien nécessitera, à lui seul, la somme de 835,0 $ en 2010. Enfin, un montant de 240,0 $ viendra compléter ces investissements par l'installation de nouveaux équipements et le réaménagement de divers parcs et terrains de jeux.

Une somme de 180,0 $ est réservée aussi pour la protection de divers bâtiments municipaux afin de les maintenir en bon état et d'assurer un service de qualité aux citoyens. De cette somme, 40,0 $ seront investis pour la mise à niveau du système de réfrigération de l'aréna Martin-Brodeur, 90,0 $ pour la réfection des toitures de différents pavillons de parcs et 50,0 $ pour la fenestration des bureaux administratifs des ateliers municipaux.

Un montant de 130,0 $ doit être alloué également à l'acquisition d'équipements de communication, de matériel et de logiciels informatiques, en remplacement d'équipements désuets.

Volet développement

Le remplacement de la surface de jeu synthétique actuelle par une surface synthétique de dernière génération et l'installation d'une structure gonflable auto-portante au stade Hébert nécessiteront par ailleurs un investissement de 4,3 M$, dont 2 M$ proviendront d'une contribution financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. L'installation d'une nouvelle surface de jeu synthétique pour le terrain de soccer du complexe communautaire Saint-Léonard est également prévue, pour une somme de 1 M$.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les investissements prévus au PTI 2010-2012 de l'arrondissement n'auront pour leur part aucun impact notable sur le budget de fonctionnement. Certains réaménagements budgétaires ont été nécessaires pour tenir compte de l'installation des nouvelles surfaces de jeu synthétiques, mais ils seront sans impact sur le service aux citoyens. Les investissements en matière de protection tendent à maintenir les coûts d'entretien globaux dans les infrastructures.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68614	Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	115,0	100,0	100,0	**315,0**	-	315,0
34614	Programme d'amélioration des aires de jeux	1 010,0	790,0	100,0	**1 900,0**	-	1 900,0
66514	Programme de protection des bâtiments administratifs	50,0	-	-	**50,0**	-	50,0
42314	Programme de protection des bâtiments sportifs	40,0	-	1 400,0	**1 440,0**	-	1 440,0
42514	Programme de protection des centres de loisirs et communautaires	-	400,0	100,0	**500,0**	-	500,0
34714	Programme de réaménagement des terrains de soccer et de football	5 250,0	-	-	**5 250,0**	-	5 250,0
55718	Programme de réfection routière	3 015,0	1 600,0	2 100,0	**6 715,0**	-	6 715,0
34314	Programme de remplacement d'équipements de parc	155,0	130,0	-	**285,0**	-	285,0
68514	Programme de remplacement de véhicules et d'équipements	15,0	965,0	800,0	**1 780,0**	-	1 780,0
16514	Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels	-	365,0	-	**365,0**	-	365,0
Total		**9 650,0**	**4 350,0**	**4 600,0**	**18 600,0**	**-**	**18 600,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement du Sud-Ouest

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement du Sud-Ouest.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Volet protection

Pour 2009, l'enveloppe budgétaire du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement du Sud-Ouest s'élève à 5,4 M$, à laquelle s'ajoute une subvention de 1,2 M$ provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et de 350 000 $ émanant du fonds de parc de l'arrondissement. Ces sommes servent à la réfection routière (1,8 M$), à l'achat de véhicules (1,1 M$) ainsi qu'à des projets de rénovation d'immeubles (2,5 M$). Parmi les principaux travaux immobiliers qui seront exécutés d'ici à la fin de l'exercice financier 2009, notons la mise aux normes de la piscine Saint-Henri, l'aménagement intérieur de l'aréna Sylvio-Mantha, la réfection du toit du chalet Vinet ainsi que la conversion de la pataugeoire Louis-Cyr en jeux d'eau.

Nous allons également réaliser des investissements de l'ordre de 1 M$ dans nos parcs. Cette somme sera consacrée à l'aménagement d'aires de jeux dans les parcs Hibernia et de l'Irlande, à la mise aux normes du jardin communautaire de la Pointe-Verte, à la réalisation de la première phase des travaux d'aménagement du parc archéologique de la Pointe-des-Seigneurs et à la mise en place d'un revêtement synthétique sur la surface des terrains de tennis des parcs Jacques-Viger et Roland-Proulx.

En bref, les investissements en immobilisations pour l'année 2009 représentent des investissements de 6,9 M$.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En 2010, un montant d'investissement net de 5,5 M$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 5,5 M$, sera alloué au programme d'investissement de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Volet protection

Des investissements de 1,8 M$ dans le programme de réfection routière sont prévus pour des travaux de planage et de revêtement de la chaussée ainsi que pour des travaux touchant les trottoirs et les bordures.

D'une part, d'importants travaux de réfection seront effectués au complexe sportif Saint-Charles et au 6000 Notre-Dame pour la construction d'un entrepôt d'aqueduc, pour un total de 1 M$. Un montant de 1,1 M$ permettra de remplacer les véhicules municipaux ayant atteint la fin de leur durée de vie utile.

D'autre part, une enveloppe de 1,1 M$ sera affectée à la conversion d'une pataugeoire en jeux d'eau au parc Campbell centre, à la mise aux normes du jardin communautaire Petite-Bourgogne et au réaménagement des parcs de l'arrondissement. De plus, une somme de 385,0 $ est prévue pour le remplacement de lampadaires et pour l'acquisition de mobilier urbain, d'équipement informatique et de petits équipements.

Volet développement

Aucun projet de développement n'est prévu pour 2010.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets inscrits au PTI 2010-2012 de l'arrondissement du Sud-Ouest n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68721	Programme d'acquisition de mobilier urbain	135,0	135,0	135,0	**405,0**	-	405,0
34421	Programme d'amélioration des aires de jeux	150,0	-	-	**150,0**	-	150,0
69095	Programme d'enfouissement des fils	-	-	50,0	**50,0**	-	50,0
57023	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	200,0	154,0	150,0	**504,0**	-	504,0
68053	Programme de gestion de la désuétude informatique	50,0	50,0	50,0	**150,0**	-	150,0
42304	Programme de protection des bâtiments sportifs	1 410,0	1 400,0	1 080,0	**3 890,0**	-	3 890,0
34221	Programme de réaménagement de parcs anciens	623,0	575,0	953,0	**2 151,0**	-	2 151,0
55736	Programme de réfection routière	1 836,0	1 840,0	1 940,0	**5 616,0**	-	5 616,0
68021	Programme de remplacement de véhicules	1 100,0	1 100,0	1 100,0	**3 300,0**	-	3 300,0
Total		**5 504,0**	**5 254,0**	**5 458,0**	**16 216,0**	**-**	**16 216,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de Verdun

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Verdun.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Avec un montant d'investissement net de 10 M$ au PTI, provenant d'une diversification de ses sources de financement, l'arrondissement de Verdun a entrepris en 2009 des projets qui se répartissent de la façon suivante :

Volet protection

Ceux-ci, afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal :

- la réfection d'équipement et le réaménagement de parcs et de berges – 2 M$;
- le programme de réfection routière – 3,2 M$;
- le programme de protection des bâtiments – 2,7 M$;
- le programme de remplacement de véhicules – 1,3 M$;
- les divers autres projets – 285,0 $.

À ces projets s'ajoute le programme de réfection routière de la Ville centrale pour lequel l'arrondissement de Verdun s'est fait confirmer des travaux de l'ordre de 1,6 M$. De plus, un montant de 11,5 M$ en provenance du Service des infrastructures, transport et environnement (SITE) de la Ville centrale est prévu pour l'amélioration du service d'eau.

Volet développement

Ceux-ci, dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de contribuer à l'essor économique et au rayonnement de l'arrondissement au sein de la ville de Montréal :

- la construction du boulevard Gaétan-Laberge – 57,0 $;
- le bouclage d'un réseau d'aqueduc et égout dans le quartier de L'Île-des-Sœurs – 194,0 $;
- l'aménagement de parcs et d'espaces verts – 291,0 $;
- les infrastructures de voirie – 30,0 $.

Par ailleurs, il importe de tenir compte d'investissements additionnels dans le quartier de L'Île-des-Sœurs, évalués à 16,7 M$, dont 14,6 M$ pour le développement de la Pointe-Nord, qui proviennent du fonds d'investissement du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (MVTP), mis en place par la Ville centrale pour promouvoir le développement de grands projets.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En 2010, un montant d'investissement net de près de 4 M$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de l'arrondissement, sera alloué dans le cadre du programme d'investissement de l'arrondissement de Verdun.

Volet protection

L'arrondissement devrait aller de l'avant pour divers programmes reliés aux parcs et aux aires de jeux (981,0 $), pour la protection et la réfection de bâtiments patrimoniaux, sportifs, communautaires et administratifs (939,0 $), pour le programme de réfection routière (1,2 M$) et, enfin, pour le programme de remplacement de véhicules (854,0 $).

À ce volet pourraient être intégrés un investissement comparable à 2009 pour le programme de réfection routière de Montréal ainsi qu'un montant estimé à 3,3 M$ en provenance du SITE (fonds de l'eau) pour l'amélioration du service d'eau.

Volet développement

Les besoins de l'arrondissement ne cessent de grandir en matière de développement. En août 2006, le conseil municipal acceptait de réaliser des investissements pour le projet de la Pointe-Nord du quartier de L'Île-des-Sœurs en prévoyant, depuis, à même le fonds d'investissement, un budget évalué à plus de 7,4 M$. Cet investissement majeur s'inscrit au programme *Imaginer – Réaliser Montréal 2025* du Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville centrale.

À noter que le projet de la Pointe-Nord et ceux de réfection routière et d'amélioration du service d'eau sont à la charge des contribuables de l'ensemble de la ville.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets inscrits au PTI 2010-2012 généreront des frais additionnels au budget de fonctionnement, occasionnés principalement par le volet développement. Ces nouvelles dépenses ont nécessité un réaménagement du budget de fonctionnement courant de l'arrondissement. Considérant que les projets du volet développement entraîneront un potentiel non négligeable de recettes fiscales pour la Ville de Montréal, l'arrondissement devrait en contrepartie bénéficier, au cours des années, d'un accroissement de sa dotation budgétaire, selon les règles connues du fonds de développement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
34712	Mise en valeur des berges	174,0	-	-	**174,0**	-	174,0
34512	Programme d'amélioration des aires de jeux	95,0	474,0	380,0	**949,0**	-	949,0
59512	Programme de mise aux normes des feux de circulation	66,0	-	66,0	**132,0**	-	132,0
66612	Programme de protection des bâtiments administratifs	95,0	95,0	-	**190,0**	-	190,0
42512	Programme de protection des bâtiments sportifs	95,0	569,0	280,0	**944,0**	-	944,0
34612	Programme de réaménagement de parcs anciens	712,0	47,0	47,0	**806,0**	-	806,0
42612	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	488,0	562,0	-	**1 050,0**	-	1 050,0
55719	Programme de réfection routière	1 199,0	1 414,0	1 080,0	**3 693,0**	-	3 693,0
68512	Programme de remplacement de véhicules	854,0	759,0	759,0	**2 372,0**	-	2 372,0
42712	Rénovation des bâtiments municipaux patrimoniaux	261,0	-	-	**261,0**	-	261,0
Total		**4 039,0**	**3 920,0**	**2 612,0**	**10 571,0**	**-**	**10 571,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de Ville-Marie

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Ville-Marie.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement de Ville-Marie prévoit réaliser, en 2009, les projets suivants et y investir les montants indiqués :

- des travaux de réfection routière, incluant les trottoirs et bordures ainsi que l'amélioration du mobilier d'éclairage (4 M$);
- le réaménagement de parcs, incluant des chantiers majeurs tels l'aménagement d'un terrain multisports au parc Toussaint-Louverture, l'ajout et la mise aux normes d'aires de jeux pour enfants dans Faubourg Québec ainsi que dans les parcs des Vétérans et Percy-Walters, l'aménagement d'un parc pour les chiens dans le parc Percy-Walters, l'aménagement et la réhabilitation de jardins communautaires, la plantation d'arbres dans le cadre d'un programme d'embellissement et plusieurs autres travaux dans les divers parcs de l'arrondissement (3,7 M$);
- l'achat et la mise aux normes d'équipements aquatiques, incluant des travaux majeurs dans les parcs des Vétérans et Toussaint-Louverture (2,1 M$);
- l'achat de mobilier urbain et l'amélioration de l'éclairage dans les parcs (300,0 $);
- le renouvellement de la flotte de véhicules, incluant des investissements majeurs dans les équipements de déneigement (2,4 M$);
- divers travaux dans les cours de services, notamment une rampe d'accès et un compacteur à la cour Sainte-Catherine (500,0 $);
- et, enfin, 900,0 $ dans le programme de protection des immeubles, incluant les honoraires pour plans et devis en vue de travaux majeurs à l'aréna Camillien-Houde en 2010.

Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement de Ville-Marie prévoit également la poursuite des travaux de construction de la piscine du Centre Jean-Claude-Malépart. La fin des travaux est prévue pour 2010 (8,1 M$).

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En 2010, un montant d'investissement net de 3,5 M$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 3,5 M$, sera alloué au programme d'investissement de l'arrondissement de Ville-Marie.

Volet protection

Des investissements de 1,6 M$ dans le programme de réfection routière sont prévus pour des travaux de planage et de revêtement de la chaussée, des travaux touchant les trottoirs et les bordures et l'amélioration de l'éclairage à divers endroits de l'arrondissement.

Une enveloppe de 540,0 $ sera affectée au réaménagement des parcs de l'arrondissement ainsi qu'au remplacement de mobilier urbain et d'éclairage.

Une somme de 540,0 $ sera consacrée à la protection des immeubles et cours de services. L'arrondissement de Ville-Marie continuera d'investir dans la modernisation de sa flotte de véhicules, pour un montant de 700,0 $, ainsi que dans les systèmes informatiques et le mobilier de bureau, pour 150,0 $.

Volet développement

Aucun nouveau projet de développement ne sera amorcé en 2010. Par contre, l'arrondissement de Ville-Marie compte mener à terme un chantier majeur, soit celui de la nouvelle piscine du Centre Jean-Claude-Malépart dont les travaux devraient se terminer en février 2010.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement de Ville-Marie prévoit que les investissements du PTI 2010-2012 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement. En ce qui a trait aux frais d'exploitation de la nouvelle piscine du Centre Jean-Claude-Malépart, estimés à 300,0 $ pour 2010, ils ont été ajustés au budget de fonctionnement de l'arrondissement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68052	Programme de gestion de la désuétude informatique, d'achat de petits équipements et de mobilier de bureau	158,0	158,0	160,0	**476,0**	-	476,0
66553	Programme de protection des bâtiments	540,0	540,0	540,0	**1 620,0**	-	1 620,0
34220	Programme de réaménagement de parcs anciens	480,0	480,0	480,0	**1 440,0**	-	1 440,0
55737	Programme de réfection routière	1 600,0	1 600,0	1 600,0	**4 800,0**	-	4 800,0
34320	Programme de remplacement d'équipements de parc	60,0	60,0	60,0	**180,0**	-	180,0
68020	Programme de remplacement de véhicules	700,0	700,0	700,0	**2 100,0**	-	2 100,0
Total		**3 538,0**	**3 538,0**	**3 540,0**	**10 616,0**	**-**	**10 616,0**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2012

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Montréal

Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l’article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d’arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l’arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a réalisé en 2009 les projets suivants et y a investi les montants indiqués.

Des investissements de 4,5 M$ ont été injectés dans le programme de réfection routière pour des travaux de planage et de revêtement de la chaussée sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Des travaux majeurs visant la réfection de la pataugeoire et du chalet du parc Turin ont été entrepris, pour 1,3 M$. Une enveloppe de 542,0 M$ a été affectée à la poursuite de travaux au parc François-Perrault, ainsi que 210,0 $ et 129,0 $ pour la mise aux normes des parcs Champdoré et George-Vernot.

D'importants projets de rénovation ont été effectués dans les bâtiments municipaux, au coût de 1,3 M$. L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a procédé à la réfection partielle de l'enveloppe du Clos de L'Épée ainsi qu'à la réfection des toilettes, vestiaires, douches et cuisine, pour 450,0 $. La conversion du système de réfrigération de l'aréna Howie-Morenz a été amorcée avec la confection des plans et devis, pour un montant de 400,0 $. L'arrondissement a aussi procédé au réaménagement de la bibliothèque Saint-Michel, pour 303,0 $. À l'aréna Saint-Michel, le plafond a été refait, et on a procédé à la pose d'une toile réfléchissante, au coût de 110,0 $. L'enveloppe de la Maison du citoyen a été imperméabilisée, pour 25,0 $.

De plus, un montant de 675,0 $ a permis de remplacer des véhicules municipaux ayant atteint la fin de leur durée de vie, soit deux camions dix-roues et sept camionnettes servant aux opérations de voirie. Trois camions dédiés aux opérations d'aqueduc ont été remplacés, au coût de 300,0 $. Trois tracteurs utilitaires ont également été remplacés, au coût de 112,0 $. Une voiturette aspirateur a été achetée pour 69,0 $. Deux véhicules utilitaires à propulsion électrique ont été acquis pour 60,0 $.

Volet développement

L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a reçu de la Fondation des Canadiens pour l'enfance une patinoire réfrigérée située au parc François-Perrault, dont la valeur est de 1,1 M$.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En 2010, un montant d'investissement net de 9,3 M$, correspondant à des emprunts équivalents à la charge des contribuables, sera alloué dans le cadre du programme d'investissement de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Volet protection

Des investissements de 3,4 M$ dans le programme de réfection routière sont prévus pour des travaux de planage et de revêtement de la chaussée, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Une enveloppe de 900,0 $ sera affectée au réaménagement des parcs de l'arrondissement, dont 100,0 $ pour la mise en place d'un terrain de soccer synthétique.

D'importants projets de rénovation seront effectués dans les bâtiments municipaux, au coût de 4 M$. D'abord, 1,5 M$ sera consacré à la réfection de la piscine René-Goupil. Un montant de 900,0 $ sera destiné à la réfection de l'enveloppe de la bibliothèque Saint-Michel. Un montant de 225,0 $ sera consacré à la rénovation de la bibliothèque du Patro Le Prévost. Un montant de 100,0 $ est réservé aux services professionnels reliés à la future maison de la culture. La cour de services Saint-Michel nécessitera des travaux majeurs, à hauteur de 1 M$, et la réfection de la cour de services De L'Épée se poursuivra, au coût de 240,0 $. Enfin, un montant de 100,0 $ servira à la climatisation du Centre Ogilvy.

Un montant de 752,0 $ permettra de remplacer les véhicules municipaux ayant atteint la fin de leur durée de vie.

Enfin, un programme de remplacement du mobilier urbain sera mis en place, au coût de 150,0 $.

Volet développement

Aucun projet de développement n'est prévu pour 2010.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension prévoit que les investissements du PTI 2008-2010 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
42305	Programme de protection des bâtiments	4 435,0	1 125,0	1 600,0	**7 160,0**	-	7 160,0
34226	Programme de réaménagement de parcs anciens	900,0	450,0	500,0	**1 850,0**	-	1 850,0
55730	Programme de réfection routière	3 400,0	3 000,0	3 000,0	**9 400,0**	-	9 400,0
57100	Programme de remplacement de mobilier urbain	150,0	150,0	150,0	**450,0**	-	450,0
68026	Programme de remplacement de véhicules	752,0	775,0	521,0	**2 048,0**	-	2 048,0
Total		**9 637,0**	**5 500,0**	**5 771,0**	**20 908,0**	**-**	**20 908,0**